

Le 27 juin 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le mardi 27 juin 2017 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 18h30.

Étaient présents : Monsieur Boniface Dalle-Vedove, maire
 Madame Micheline Racine, conseillère, poste numéro 1
 Monsieur Michel Demers, conseiller, poste numéro 2
 Monsieur Ghislain Privé, conseiller au poste numéro 3
 Monsieur Yvon Blanchard, conseiller au poste numéro 5
 Monsieur Michel Côté, conseiller au poste numéro 6

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Boniface Dalle-Vedove

Était également présent : Monsieur Robert Désilets
 Directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE

À 18h30, monsieur le maire, Boniface Dalle-Vedove déclare la séance ouverte.

1- OFFRE D'UNE NOUVELLE ENTENTE EN MATIÈRE DE LOISIRS AVEC LA VILLE DE GRANBY ;

Monsieur le maire fait la présentation des principaux éléments dans la nouvelle proposition d'entente loisirs avec la ville de Granby.

069-06-2017

OFFRE D'UNE NOUVELLE ENTENTE EN MATIÈRE DE LOISIRS AVEC LA VILLE DE GRANBY;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a depuis plusieurs années signé des ententes en matière de loisirs avec la ville de Granby ;

ATTENDU QUE le très court délai accordé par la Ville de Granby ayant été avisé le 3 juin dernier ;

ATTENDU QUE la Ville de Granby veut faire entériner avant le 1er juillet une entente de cinq ans sur une base utilisateur-payeur ;

ATTENDU QUE dans la nouvelle entente le coût de la carte loisirs augmentera de plus de 100\$ sur une période de 5 ans passant de 32\$ à 138\$;

ATTENDU QUE les coûts des diverses activités offertes par la Ville de Granby à partir de la saison 2018-2019 ne sont pas connus ;

ATTENDU QUE la ville de Granby n'a pas jugé bon de consulter les municipalités membres avant de statuer ;

ATTENDU QUE l'escompte de 50% des frais d'entrée au zoo a été retiré de la nouvelle entente ;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie prend en compte le bien-être de ses citoyens et citoyennes ;

Sur une proposition de : Monsieur Ghislain Privé

Appuyée par : Monsieur Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal de Béthanie déplore l'empressement de la Ville de Granby à nous présenter une entente sans tenir compte des impacts sur notre communauté ;

QUE le conseil municipal de Béthanie accepte de renouveler l'entente en matière de loisirs avec la ville de Granby selon les conditions présentées dans l'offre datée du 2 juin dernier signée par le maire monsieur Pascal Bonin ;

QUE le conseil municipal de Béthanie autorise le directeur général, monsieur Robert Désilets et/ou le maire, monsieur Boniface Dalle-Vedove, à signer le nouveau protocole avant la période d'inscription.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire, Boniface Dalle-Vedove déclare que la séance soit. levée à 20h20

Adopté ce 11 juillet 2017

Robert Désilets,
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Boniface Dalle-Vedove
Maire